

**Interpellation de F. CARLIER, Conseillère communale, relative au suivi des petits travaux d'infrastructure visant à améliorer la sécurité routière subsidiés par la Région et figurant dans la convention de 2016.**

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

***F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:***

En 2016, le Conseil communal a voté une convention établie entre la commune et la Région de Bruxelles-Capitale.

Pour diverses raisons administratives et des contraintes de modifications budgétaires, les travaux n'ont pu être réalisés ni 2017 ni en 2018, une prolongation de ladite convention d'un an a été obtenue.

Je constate qu'à l'heure actuelle, très peu des travaux repris dans cette convention ont été réalisés.

Seuls les carrefours Van Laer-Fraises, Nicodème-Itterbeek et Bourgeois-Itterbeek ont été aménagés.

Pourquoi les autres aménagements n'ont pas encore été réalisés ?

Je les cite :

- Avenue Gounod/rond-point du Meir/Busselenberg/H.Vieuxtemps (coussins berlinois)
- Boulevard de la Révision (coussin berlinois + avancée de trottoir)
- Rue de Scherdemael (coussin berlinois)
- Rue Van Soust 127 (avancée de trottoir et zone de recul)
- Rue A. Willemijns 344 (avancée de trottoir et zone de recul)
- Avenue d'Itterbeek/Rue de l'Enthousiasme/square de la Fraternelle/rue F.Craps (trottoir traversant pour marquer l'entrée en zone 30)

Les habitants de Scheut en particulier s'impatientent au sujet de l'implantation de l'avancée de trottoir et de la zone de recul rue Van Soust. Le home Van Hellemont étant fort proche, de nombreuses personnes âgées désireuses de se rendre au supermarché « Match » n'osent tout simplement pas traverser ou ne peuvent le faire car le dénivelé les empêchent de traverser avec un rollator.

Pouvez-vous, s'il vous plaît, me donner un calendrier précis de la réalisation des travaux d'infrastructure non encore réalisés et la raison pour laquelle ce n'est pas encore fait alors que tout le travail administratif et budgétaire en amont avait déjà été fait.

Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

***Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord :***

Je peux vous donner les réponses suivantes:

Avenue Gounod, Scherdemael et Willemijns figurent sur la liste des coussins berlinois de cette année. Ils sont budgétisés, la pose des coussins est prévue pour octobre par un entrepreneur.

Boulevard de la Révision : il faut d'abord effectuer les travaux sur les trottoirs, ça sera suivi de coussins berlinois. Ces travaux sont réalisés par « Eurovia » et sont également prévus pour l'automne.

Pour la rue Ferdinand Craps nous préparons un permis d'urbanisme car il s'agit de la réflexion d'aménager tout le carrefour. Rue de l'Enthousiasme et de la Fraternelle sont également dans le planning. Ici, il faut encore planifier avec « De Lijn », car les bus doivent pouvoir tourner.

Sur le plateau souhaité de la rue van Soust : j'y étais en juin pour discuter de la situation avec les citoyens inquiets. Mettre le passage sur un plateau entraîne certaines conséquences : il y a un arbre qui est situé trop proche du passage et il y a l'entrée d'un grand garage privé. C'est pourquoi le passage est fait pour l'instant que sous sa forme la plus simple : marquage sur la rue. Pour un plateau, il faut considérer que cela ne s'applique pas uniquement sur le passage même, mais tout le carrefour doit être mis en plateau. Ceci sera discuté lors de la prochaine commission « Mobilité ».